



2019/10/08  
11h43  
SP

Bureau  
Députée de Marie-Victorin

Québec, le 8 octobre 2019

Monsieur François Arsenault  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale par intérim  
Edifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
2e étage, Bureau 2.50  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous me permettez, au nom de la députée de Marie-Victorin, Madame Catherine Fournier, de vous transmettre le libellé de la motion qu'elle souhaite débattre ce mercredi 9 octobre, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.

Le conseiller aux travaux parlementaire,

Hubert Laprise

p.j

**Affaires inscrites par les députés de l'opposition  
(Art. 97 et ss. RAN)**

«Que l'Assemblée nationale s'engage à doter le Québec d'une constitution québécoise formelle d'ici la fin de la présente législature.»

Présentée par la députée de Marie-Victorin

Le mercredi 9 octobre 2019